

Conditions Générales

DATE DE DEPOT

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF	= Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM	= Actes pratiqués par le masseur ou le kinsithérapeute
AMI	= Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Ce bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous enveloppe confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

EVENTORIUM

TOUR EN MAISON DE REPOS

Tous les actes effectués en série, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes courts comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPEDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 612459

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : Sobai IDRISI AHMED

Matricule : 11717 Fonction : Contrôleur Poste : 2753

Adresse : 12 BQ 2 AW Alouïta CASA

Tél. : 06 22 24 10 93 Signature Adhérent : [Signature]

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : YOUSSEF BEN YOUSSEF Age : 45

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin : 17 juil. 2013

Nature de la maladie : Maladie de la peau

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances : Accident de la route

A , le / / Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

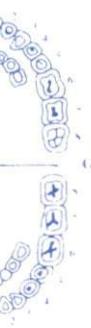
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement cancéreux ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANT DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 B 11433553		CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANT DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Biologiste responsable : François CORNU	Biologistes médicaux :			
J.C. AZOULAY	M. DAUTIGNY	L. LEFLEM	G. PANTEIX	B. SCHUBERT
C. BOURDIN	H. DESSUANT	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	L. STROMPF
C. BOUZ	L. DRUART	T. LY	G. PERAZZA	S. TAPIA
D. BRUNENG	A. EBEL	A. MARCILLY	I. PETIT	JM. VANDERNOTTE
E. BUGNI	A. FORCE	N. MEKNACHE	B. QUILICHINI	
E. CART-TANNEUR	P. GERRIER	ME. NAUD	E. RABUT	
G. CHYDERIOTIS	L. GUILLOUX	X. NAUDOT	L. RAYMOND	
C. COIGNARD	L. GUIS	M. NOUCHY	O. ROUALDES	
N. COUPRIE	V. JACOMO	A. OVIZE	C. SAULT	

AUTORISATIONS : Activité de diagnostic prénatal : analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation : Autorisation de détentio et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20540 37803-27.03.19

Enregistré le 27 Mars 2019, à 10h36

Édité le 29 Mars 2019, à 14h41:

Demandé par le LBM ORBIO

Dr Said ELHAFIANE, 199 bld Oum RAbii ,EL OULFA, . CASABLANCA

Transmis par : LBM ORBIO

Références : 1903252025

MA290 - C - 2054037803

LBM ORBIO

Dr Said ELHAFIANE

199 bld Oum RAbii ,EL OULFA
. CASABLANCA

Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : Monsieur SOBAI IDRISI, AHMED

EL OULFA . CASABLANCA

Né le 25 Juillet 1973, âgé de 45 ans

Prélèvement du 25 Mars 2019 à 09h12



ACCREDITATION
N° 8-1100
Liste des sites accrédités
et portée disponibles sur
www.coefrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

Informations complémentaires

DR SOULAMI

HEMATOLOGIE Hémostase et Coagulation

Protéine S activité fonctionnelle (Protein S activity, ACL TOP, IL)

- 92 % Valeurs de référence 64–149

Résultat dans les valeurs physiologiques.

A confronter toutefois au contexte clinique, thérapeutique et aux antécédents personnels et/ou familiaux.

Protéine C activité fonctionnelle (méthode chromogénique, ACL TOP, IL)

- 112 % Valeurs de référence 70–140

Résultat dans les valeurs physiologiques.

A confronter toutefois au contexte clinique, thérapeutique et aux antécédents personnels et/ou familiaux.

Antithrombine – activité (Liquid Antithrombine, ACL TOP, IL)

- 120 % Valeurs de référence 73–129

Résultat dans les valeurs physiologiques.

A confronter toutefois au contexte clinique, thérapeutique et aux antécédents personnels et/ou familiaux.

Interlocuteur : Léna Le Flem – Réalisé par Biomnis IVRY – Validé par : Dr Léna LE FLEM

LABORATOIRE ANALYSES MÉDICALES
Dr. Said EL HAFIAINE
199 Bd Oum Rabi Casablanca
Tel: 05 22 90 90 44
ICE: 001698908000008

Biologistes responsables : François CORNU				Biologistes médicaux :			
J.C. AZOULAY	M. DAUTIGNY	L. LEFLEM	G. PANTEIX	B. SCHUBERT			
C. BOURDIN	H. DESSUANT	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	L. STROMPF			
C. BOUZ	L. DRUART	T. LY	G. PERAZZA	S. TAPIA			
D. BRUNENG	A. EBEL	A. MARCILLY	I. PETIT	JM. VANDERNOTTE			
E. BUGN	A. FORCE	N. MEKNACHE	B. QUILICHINI				
E. CART-TANNEUR	P. GERRIER	ME. NAUD	E. RABUT				
G. CHYDERIOTIS	L. GUILLOUX	X. NAUDOT	L. RAYMOND				
C. COIGNARD	L. GUIS	M. NOUCHY	O. ROUALDES				
N. COUPRIE	V. JACOMO	A. OVIZE	C. SAULT				

AUTORISATIONS : Activité de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic et suivi des malades porteurs d'anomalies génétiques, y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détentrice et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Monsieur SOBAI IDRISI AHMED

Date de naissance : 25 Juillet 1973
Dossier : 20540 37803-27.03.19

Suite des résultats

Exemplaire destiné au correspondant

GENETIQUE MOLECULAIRE

■ Polymorphisme Leiden 1691G>A du facteur V

Absence de mutation

Technique : Discrimination allélique par PCR en temps réel (chimie Taqman sur ABI PRISM 7500).

La plupart des anomalies dépistées sont présentes à l'état hétérozygote multipliant le risque thrombotique par un facteur de 2 à 10 alors que chez les sujets homozygotes ce risque est multiplié par un facteur compris entre 50 et 100.

Les risques relatifs énoncés ci-dessus ne sont valables qu'en cas d'anomalie isolée et augmentent en cas d'association à d'autres facteurs de risques thrombotique.

A noter qu'en cas d'absence de mutation et d'absence d'anomalie biologique clairement identifiée, les antécédents personnels et familiaux confèrent à eux seuls un facteur de risque et doivent être pris en compte au cas par cas selon le contexte.

Les recommandations professionnelles concernant la prescription de facteurs biologiques de risque dans le cadre de la maladie thromboembolique veineuse sont publiées dans le journal STV, Vol 21, oct 2009.

Nous vous rappelons que ces résultats ne peuvent être transmis aux patients que par le médecin prescripteur, seul habilité à les communiquer conformément à la Loi n° 2008-321 du 4 avril 2008 – article R.1131-19. Cette mesure générale est obligatoire pour ce type d'examen et elle n'est aucunement liée au résultat.

Interlocuteur : N.Couprie, L.Raymond : 0472801004/2368 – Réalisé par Biomnis LYON – Validé par : Dr Nicole COUPRIE

Biologiste responsable : François CORNU	Biologistes médicaux :		
J.C. AZOULAY	M. DAUTIGNY	L. LEFLEM	G. PANTEIX
C. BOURDIN	H. DESSUANT	A. LIQUIER	L. STROMPF
C. BOUZ	L. DRUART	T. LY	S. TAPIA
D. BRUNENGRO	A. EBEL	A. MARCILLY	JM. VANDERNOTTE
E. BUGNI	A. FORCE	N. MEKNACHE	B. QUILICHINI
E. CART-TANNEUR	P. GERRIER	ME. NAUD	E. RABUT
G. CHYDERIOTIS	L. GUILLOUX	X. NAUDOT	L. RAYMOND
C. COIGNARD	L. GUIS	M. NOUCHY	O. ROUALDES
N. COUPRIE	V. JACOMO	A. OVIZE	C. SAULT

AUTORISATIONS : Activité de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en virologie et des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détentrice et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Monsieur SOBAI IDRISI AHMED

Date de naissance : 25 Juillet 1973

Dossier : 20540 37803-27.03.19

Suite des résultats

Exemplaire destiné au correspondant

GENETIQUE MOLECULAIRE (suite)

■ Polymorphisme Leiden 1691G>A du facteur V # (suite)

A la réalisation de l'analyse, nous étions toujours dans l'attente de l'attestation de consultation signé par le médecin et/ou du consentement éclairé signé par le patient, les 2 documents étant obligatoires conformément au décret N°2008-321 du 4 avril 2008, à l'arrêté du 27 mai 2013 et aux articles R.1131-4 et R.1131-5 du code de la santé publique.

Dans l'intérêt du patient, le laboratoire Eurofins Biomnis a procédé à l'analyse prescrite par vos soins.

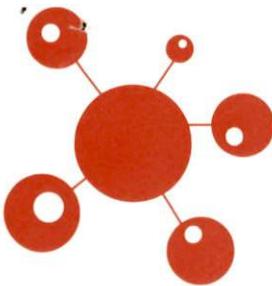
La communication des résultats au patient relève de votre responsabilité et il vous appartient, avant de communiquer ses résultats au patient, de régulariser les documents manquants et de nous les faire parvenir au plus vite.

Veuillez ne pas tenir compte de ce commentaire si vous nous avez déjà transmis les documents cités ci-dessus dûment complétés.

Dossier complet

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.

*LABORATOIRE ORIO
Analyses Médicales
Said El HAFACHE
F. CORNU
Français CORNU*



مختبر التحاليل الطبية
LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE
ORBIO

Dr.Said EL HAFIANE : Pharmacien Biogiste, Ancien interne des hôpitaux de Nancy (France)

FACTURE N : 190300478

CASABLANCA le 25-03-2019

Mr Ahmed SOBAI IDRISI

Demande N° 1903252025

Date de l'examen : 25-03-2019

Analyses :

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PS	Prélèvement sang adulte	E10	E
	Acide Urique	B30	B
	Calcium	B30	B
	Cholestérol	B30	B
	Chlore	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Gamma G.T.	B50	B
	Transaminase GOT (ASAT)	B50	B
	Transaminase GPT (ALAT)	B50	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	Potassium	B30	B
	Sodium	B30	B
	Reserve alcaline Bicarbonates	B40	B
	Temps de céphaline activée	B40	B
	Triglycérides	B60	B
	Taux de Prothrombine	B40	B
	Urée	B30	B
	Vitesse de sédimentation	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Antithrombine – antigène – plasma	B200	B
	Facteur V – Leiden (Facteur V Leiden – mutation p.Arg506Gln – sang total)	B600	B
	Protéine C anticoagulante – activité – plasma	B300	B
	Protéine S anticoagulante – activité – plasma	B300	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0370	CRP	B100	B
	AC ANTI CARDIOLIPINE G	B200	B

RIB BMCI : 013 78 001091 000 38 30013 648

Recto - Verso

www.orbio.ma - HORAIRES D'OUVERTURE

du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 / le Samedi 8h00 à 13h00

199 , Boulevard Oum Rabii , EL OULFA Casablanca Tél.: +212 (0)5 22 90 90 44 / Fax : +212 (0)5 22 90 90 42 / Email : contact@orbio.ma

T.P : 36046873 - I.F : 15240654 - CNSS : 9115842 - ICE : 001698908000008

LABORATOIRE
Analyses Médicales
Dr. Said El HAFIANE
Bd Oum Rabii - Casablanca
Tél: +212 (0)5 22 90 90 44
ICE : 00169890800008

AC ANTI CARDIOLIPINE IgM

B200

B

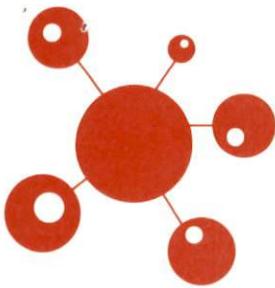
Total des B : 2910

TOTAL DOSSIER : 3210.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois mille deux cent dix dirhams

LABORATOIRE GREIO
Analyses Médicales
Dr. Said EL HAFIANE
199 Bd Oum Rabi Casablanca
Tél : 05.21.90.90.44
N° ICE : 0016989080C0008

RIB BMCI : 013 78 001091 000 38 30013 648



مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

ORBIO

Dr.Said EL HAFIANE : Pharmacien Biogiste, Ancien interne des hôpitaux de Nancy (France)

A Casablanca, le Vendredi 29 Mars 2019

Dossier N° : 1903252025

**Mr Ahmed SOBAI IDRISI
CASABLANCA**

Mr Ahmed SOBAI IDRISI

Né(e) le : 25-07-1973

Date de l'examen : 25-03-2019

Prélevé le : au labo 25-03-2019 09:12

Prescription : Pr. Saâd SOULAMI

HEMATOLOGIE HEMOGRAMME

Hématies :

(Sang total, cytométrie en flux, variation d'impédance)

4.720	T/I	(4.500-5.700)
4 720 000	/mm ³	(4 500 000-5 700 000)
14.3	g/100 ml	(14.0-17.5)
42.6	%	(40.0-54.0)
90.3	μ3	(83.0-98.0)
30.3	pg	(>27.0)
33.6	g/100 ml	(31.0-36.5)
13.3	%	(0.0-18.5)

Leucocytes :

Poly. Neutrophiles :

Soit:

Poly. Eosinophiles :

Soit:

Poly. Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

Plaquettes

(Sang total, cytométrie en flux, variation d'impédance)

6 530.0	/mm ³	(4 100.0-10 500.0)
53.6	%	
3 500	/mm ³	(1 800-6 300)
7.4	%	
483	/mm ³	(30-630)
0.5	%	
33	/mm ³	(0-190)
30.8	%	
2 011	/mm ³	(1 040-3 390)
7.7	%	
503	/mm ³	(310-1 020)
278 000	/mm ³	(150 000-400 000)

Recto - Verso

LABORATOIRE ORBIO
Analyses Médicales
Dr. Said El HAFIANE
199 Bd Oum Rabii - Casablanca
Tél : 05 22 90 90 44
N° ICE : 001698908000008

Page 1 sur 5

www.orbio.ma - HORAIRES D'OUVERTURE

du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 / le Samedi 8h00 à 13h00

199 , Boulevard Oum Rabii , EL OULFA Casablanca Tél.: +212 (0)5 22 90 90 44 / Fax : +212 (0)5 22 90 90 42 / Email : contact@orbio.ma

T.P : 36046873 - I.F : 15240654 - CNSS : 9115842 - ICE : 001698908000008

VITESSE DE SEDIMENTATION

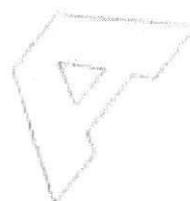
VS 1ère heure

VS 2ème heure

(Sang total, Automate VT25)

13 mm
35 mm

(<20)



COAGULATION

Sang total citraté

Temps de Quick (TQ) :

(Temps témoin 13.5 sec)

12.4 Sec.

100 %

1.00

(>70)

Taux de Prothrombine (TP) :

INR

(Bio solea Biolabo)

30.0 Sec.

30.3 Sec.

1.01

(0.80–1.20)



BIOCHIMIE SANGUINE

Sang tube sec,gel,héparine

Glycémie à jeun

(Héxokinase)

1.01 g/l
5.61 mmol/l

(0.74–1.10)
(4.11–6.11)

Cholestérol total

(CHOD-PAP)

2.04 g/l
5.28 mmol/l

(1.50–2.40)
(3.88–6.21)

Intervalles de référence (ANAES) :

- Recommandé : < 2 g/l (5.2 mmol/l)
- Limites maximales : 2 à 2,40 g/l (5.2 à 6.2 mmol/l)

Triglycérides

(GPO-PAP)

0.88 g/l
0.99 mmol/l

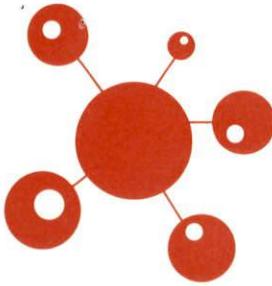
(0.45–1.60)
(0.51–1.81)

Cholestérol- HDL

(Méthode directe)

0.52 g/l
1.35 mmol/l

(>0.40)
(>1.03)



مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

ORBIO

Dr.Said EL HAFIANE : Pharmacien Biogiste, Ancien interne des hôpitaux de Nancy (France)

1903252025 – Mr Ahmed SOBAI IDRISI

LDL calculé

1.34 g/l
3.47 mmol/l

(<1.60)
(<4.14)

Recommandations AFSSAPS 2005: "Objectif Thérapeutique" LDL-C :

Risque Cardio-Vasculaire préexistant	LDL Maximum conseillé
En absence de risque Cardio-Vasculaire	2.2 g/l soit 5.7 mmol/l
Avec 1 facteur de risque C.V	1.9 g/l soit 4.9 mmol/l
Avec 2 facteurs de risque C.V	1.6 g/l soit 4.1 mmol/l
Avec 3 ou + facteurs de risque C.V	1.3 g/l soit 3.4 mmol/l
Haut risque Cardio-Vasculaire	1.0 g/l soit 2.6 mmol/l

Acide Urique

(Uricase PAP)

37.2 mg/l
221 µmol/l

(34.0–70.0)
(202–417)

Créatinine

(Cinétique)

12.9 mg/l
114.2 µmol/l

(6.7–13.0)
(59.3–115.0)

Clairance – MDRD

(Clairance créatinine estimée : patient type Caucasiens)

MDRD estimée pour un patient de type NON caucasien:

64 ml/mn
78 ml/mn

Intervales de références

- 60 < DFG < 80 ml/mn : F.R à évaluer en fonction de l'âge du patient.
- 30 < DFG < 60ml/mn : I.R modérée
- 10 < DFG < 30ml/mn : IR sévère
- DFG < 10ml/mn : IR terminale

Urée

(Uréase GLDH)

0.27 g/l
4.50 mmol/l

(0.13–0.45)
(2.16–7.49)

Sodium Na

(Potentiométrie indirecte)

138.5 mmol/l

(130.0–145.0)

Potassium K

(Potentiométrie indirecte)

4.20 mmol/l

(3.50–4.90)

Chlore Cl

(Potentiométrie indirecte)

103 mmol/l

(95–110)

Bicarbonates

(Enzymatique PEPC)

25.0 mmol/l

(22.0–29.0)

Calcémie Ca

(Arsenazoll)

86.0 mg/l
2.14 mmol/l

(84.0–110.0)
(2.09–2.74)

Recto - Verso

LABORATOIRE ORBIO
Analyses Médicales
Dr. Said EL HAFIANE
199 Bd Oum Rabii - Casablanca
Tél : 05.22.90.90.44
N° ICE : 001698908000008

Page 3 sur 5

www.orbio.ma - HORAIRES D'OUVERTURE

du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 / le Samedi 8h00 à 13h00

199 , Boulevard Oum Rabii , EL OULFA Casablanca Tél.: +212 (0)5 22 90 90 44 / Fax : +212 (0)5 22 90 90 42 / Email : contact@orbio.ma

T.P : 36046873 - I.F : 15240654 - CNSS : 9115842 - ICE : 001698908000008

1903252025 – Mr Ahmed SOBAI IDRISI

Transaminases GOT (ASAT) 27 U/l (8-45)
(IFCC sans PP 37°)

Transaminases GPT (ALAT) 16 U/l (5-55)
(IFCC sans PP 37°)

Gamma G.T 25 U/l (8-55)
(GPNA Soluble)

CRP <5.0 mg/l (<5.0)
(Immunoturbidimétrie)

HORMONOLOGIE

Sang tubes sec,gel

TSH 2.96 mUI/L (0.25-5.00)
(Chimiluminescence,Beckman Coulter)

AUTO-IMMUNITE

Sang tubes sec,gel

Anticorps anti-Phospholipides

Anticorps anti-cardiolipine IgG

Taux : 2.40 U/ml (<12.00)
(E.I.A Automate Alegria Orgentec)

Positif > 18 U/ml
Négatif < 12 U/ml
Douteux: 12 – 18 U/ml

Anticorps anti-cardiolipine IgM

NEGATIF

Positif > 18 U/ml
Négatif < 12 U/ml
Douteux: 12 – 18 U/ml

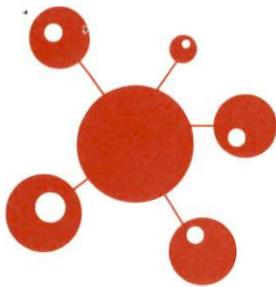
EXAMENS TRANSMIS

Examens transmis à un laboratoire exécutant.

Antithrombine – antigène – plasma :

Analyse transmise à un laboratoire spécialisé

LABORATOIRE GRECO
Analyses Médicales
Dr. Said EL HAFIAINE
199 Bd Oum Rabii - Casablanca
Tél : 05 27 90 90 44
N° ICE : 00162-080000003



مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

ORBIO

Dr.Said EL HAFIANE : Pharmacien Biogiste, Ancien interne des hôpitaux de Nancy (France)

1903252025 – Mr Ahmed SOBAI IDRISI

Facteur V – Leiden (Facteur V Leiden – m) Analyse transmise à un laboratoire spécialisé

Protéine C anticoagulante – activité – p Analyse transmise à un laboratoire spécialisé

Protéine S anticoagulante – activité – p Analyse transmise à un laboratoire spécialisé

Validé biologiquement par le Dr BIOLOGISTE Assistant

LABORATOIRE ORBIO
Analyses Médicales
Dr. Said EL HAFIANE
199 Bd Oum Rabii Casablanca
Tél : 05 22.90.90.44
N° ICE : 001698908000008

Page 5 sur 5

Recto - Verso

www.orbion.ma - HORAIRES D'OUVERTURE

du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 / le Samedi 8h00 à 13h00

199 , Boulevard Oum Rabii , EL OULFA Casablanca Tél.: +212 (0)5 22 90 90 44 / Fax : +212 (0)5 22 90 90 42 / Email : contact@orbio.ma

T.P : 36046873 - I.F : 15240654 - CNSS : 9115842 - ICE : 001698908000008